



*Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et  
des Personnes Détenues, « APRODH »*

## *RAPPORT DE JANVIER 2022*

a mis en forme : Première page différente

a mis en forme : Droite

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

APRODH	: Association pour la Protection des Droits Humains et des personnes détenues
CDS	: Centre de Santé
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMCL	: Centre de rééducation des Mineurs en Conflits avec la Loi
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
DPE	: Direction Provinciale de l'Education
EAC	: East African Community
ECOFO	: Ecole Fondamentale
ESO	: Ecole Supérieure des Officiers
FAB	: Forces Armées Burundaises
FBU	: Franc Burundais
FNL	: Force Nationale de Libération
ITABU	: Institut des Techniques Agricoles du Burundi
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPC1	: Officier de Police Chef de première classe
PJ	: Police Judiciaire
PMPA	: Partis et Mouvements Politiques Armés
RDC	: République Démocratique de Congo
RN	: Route Nationale
SIDA	: Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance
VSBG	: Violence Sexuelle et Basée sur le Genre

\*\*\*\*\*

## I. INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des différentes violations des droits humains commises dans différentes localités du Burundi au cours du mois de janvier 2022. Nous ne prétendons pas mettre en évidence tous les cas d'atteinte aux droits humains commis au cours de ce mois car certains ont sûrement échappé aux observateurs des droits humains de notre organisation.

Notre rapport procède dans un premier temps par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Une telle approche nous permet de faire une bonne appréciation de la situation des droits humains dans notre pays.

*Au niveau sécuritaire*, les principaux facteurs de perturbation de la paix et de la tranquillité de la population ont été essentiellement liés :

- aux rondes nocturnes et aux exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD)
- aux attaques à mains armées dans certaines localités du pays
- aux dégâts matériels et humains causés tantôt par des pluies torrentielles, tantôt par un effondrement de terrain

*Au niveau politique*, notre rapport met en évidence un acte caractéristique d'une intolérance politique à l'égard du parti CNL ainsi que des contributions forcées qui refont surface après plusieurs mois.

*Dans le domaine judiciaire*, nous faisons état :

- des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales,
- des cas de personnes enlevées et/ou portées disparues.

*Au point de vue social*, notre rapport se focalise essentiellement sur la gestion du Covid-19 avec une attention particulière sur la vaccination contre cette pandémie.

En second lieu, notre rapport réserve une attention particulière aux cas d'atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique avec des données chiffrées des personnes tuées et des personnes blessées, tout en faisant ressortir les catégories d'auteurs.

*Troisièmement*, les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants infligés à des personnes intègres sont épinglés.

*En quatrième lieu*, nous nous penchons sur les cas de VSBG en général et ceux de viol en particulier.

En conclusion, nous proposons quelques voies d'amélioration de la situation des droits de l'homme au Burundi.

\*\*\*\*\*

## **II. DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL.**

### ***II.1. Du contexte sécuritaire.***

#### ***1- Des rondes nocturnes des Imbonerakure en commune Muha, Bujumbura Mairie***

Selon nos informations, *depuis le début du mois de janvier 2022, toutes les nuits à partir de 22 heures*, un groupe de 5 à 10 Imbonerakure, patrouille dans différentes avenues des zones Kanyosha, Musaga et dans le quartier Kibenga de la zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, ils obligent des personnes à rentrer dans leurs ménages et ferment parfois, par force certaines boutiques ou petits bistros. Après 23 heures, ils installent des positions sur les grands axes pour contrôler la circulation. Selon les mêmes sources, tout passant doit expliquer pourquoi il est encore en circulation après avoir donné les pièces d'identité. Certaines personnes sont arrêtées et détenues dans des endroits non reconnus et relâchées après avoir payé des sommes d'argent tandis que d'autres sont dépossédées de leurs biens de valeur.

#### ***2- Du vol d'un fusil en commune et province Rumonge***

*Le 2 janvier 2022, vers 11 heures*, sur la colline Musave, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Thérance Nicimpaye a volé un fusil de type kalashnikov à la position de la police à Musave. Selon des sources sur place, Thérance Nicimpaye a été détenu au cachot de police à Rumonge et l'arme a été remise à la position.

#### ***3- D'une personne blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

*Le 5 janvier 2022, vers 20 heures*, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, le nommé *Niyongabo, âgé de 26 ans, commerçant*, a été attaqué et blessé au niveau de la tête par 2 personnes non identifiées. Selon des sources sur place, Niyongabo rentrait du marché de Buhiga quand elle est tombée dans une embuscade au niveau du marais appelé Mugatemvyi, situé à 400 mètres de chez lui. Selon les mêmes sources, ils l'ont frappé avec un marteau au niveau de la tête et il a crié au secours. Ces malfaiteurs ont directement pris le large. La victime a été évacuée vers le CDS de Kiranda pour bénéficier des soins médicaux.

#### ***4- Des vaches blessées en commune Rusaka, province Mwaro***

*Le 7 janvier 2022, vers 20 heures*, sur la colline Rucunda, commune Rusaka, province Mwaro, 2 vaches appartenant à Terence Nzisabira ont été blessées au niveau des pattes par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, l'étable et l'enclos de Terence Nzisabira avaient déjà été brûlés 4 fois. Selon les mêmes sources, 5 personnes ont été arrêtées par des policiers pour des raisons d'enquête

#### **5- D'une attaque à main armée en commune Rutovu, province Bururi**

Le 9 janvier 2022, vers 20 heures, sur la sous-colline Nyamugari, colline Ruringanizo, zone Kajondi, commune Rutovu, province Bururi, Daniel Mpindukiye, âgé de 41 ans a été attaqué par le prénommé Donatien alias Mwarabu et Rahabu résidant à Kayaga, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau de la tête à l'aide des machettes. Daniel a été évacué au CDS Kajondi pour bénéficier des soins médicaux. La police du commissariat communal à Rutovu, en collaboration avec l'administration, a directement entamé la recherche des présumés auteurs qui ont pris le large après le forfait.

a mis en forme : Interligne : simple

#### **6- Des dégâts matériels et humains causés par des pluies torrentielles en commune Buganda, province Cibitoke**

Le 13 janvier 2022, vers 16 heures, sur la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, Olive Ntacobarihora, âgé de 70 ans est décédée et son mari Gérard Ndacayisaba, âgé de 76 ans a été grièvement blessé à la suite d'une forte pluie mêlée de grêle et du vent violent qui a effondré leur maison. Selon des sources sur place, plus de 70 maisons ont été détruites et plusieurs cultures de manioc, de haricot, de bananeraies et de maïs ont été endommagées par le vent, une église détruite ainsi que 15 poteaux électriques écroulés, ce qui a entraîné le manque d'électricité depuis lors.

a mis en forme : Espace Après : 0 pt

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

#### **7- D'un militaire blessé en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Le 13 janvier 2022, vers 19 heures, sur la 1<sup>ère</sup> avenue qui mène vers Gasekebuye, à la position militaire du Camp Muha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un militaire a été blessé par une grenade lancée par une personne non identifiée. Selon des sources sur place, ce militaire a été blessé au niveau du bras et à l'articulation de la jambe. Selon les mêmes sources, une fouille perquisition a été opérée, le matin du 14 janvier 2022, dans les ménages de la 1<sup>ère</sup> avenue de Musaga tout près du camp militaire et aucune arme n'a été trouvée. La victime a été conduite à l'hôpital militaire de Kamenge pour être soignée.

a mis en forme : Interligne : simple

#### **8- De deux personnes mortes et d'autres blessées suite à l'effondrement de terrain en commune et province Kayanza**

Le 14 janvier 2022, au soir, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, des murs se sont écroulés sur les gens dans un chantier d'une église pentecôte en construction. Selon des sources sur place, 2 personnes sont mortes : Carmelis Rukundorwimana, âgé de 16 ans, originaire de la colline Kirema, qui est mort après avoir été évacué à l'hôpital Kayanza et Albert Nahumuremyi, âgé de 25 ans, originaire de la colline Kibakwe. A ce moment, 6 autres personnes dont des maçons et des aide-maçons ont été blessées et alitées à l'hôpital de Kayanza notamment Elie Tangishaka, âgé de 67 ans, Rodrigue Bikorimana, âgé de 13 ans, originaire de la colline Kirema, Noël Nyandwi, âgé de 25 ans, originaire de la colline Shikankoni, Élie Sindayigaya, âgé de 33 ans, originaire de la colline Kirema, Elias Niyonsaba, âgé de 19 ans, originaire de la colline Kibakwe et Oscar Bakundukize, âgé de 31 ans, originaire de la colline Gihororo. Selon les mêmes sources, les murs de cette église étaient hautement élevés alors que l'épaisseur des murs n'est pas proportionnelle à la hauteur de la construction pour supporter le poids de la charpente.

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

a mis en forme : Interligne : simple

### **10-9- D'une tentative d'assassinat d'un nouveau-né en commune et province Makamba**

Le 21 janvier 2022, au quartier Makamba II du chef-lieu de la commune et province Makamba, Amissa Nimpaye, âgée de 22 ans, originaire de la colline Mugutu, commune et province Makamba a été surprise en train d'emballer ce nouveau-né qu'elle venait de mettre au monde dans un sac pour aller le jeter quelque part. Selon des sources sur place, une maman qui héberge Amissa l'a vue avant de commettre l'irréversible. Cette dernière a, par la suite, alerté les agents de santé communautaire et les administratifs. Selon les mêmes sources, Amissa et son bébé ont été conduits par la police à l'hôpital Makamba pour des soins médicaux. La présumée complice Elsine Nshimirimana, âgée de 17 ans, a également été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de police de Makamba pour des raisons d'enquête.

a mis en forme : Interligne : simple

### **11-10- De deux personnes grièvement blessées en commune et province Bubanza**

Dans la nuit du 22 au 23 janvier 2022 aux environs de 3 heures du matin, sur la colline Shari/2-Ruvumvu, trois Imbonerakure armés ont attaqué Madame Sophie Nindorera, veuve âgée de 64 ans et sa fille Emelyne Uwukunze âgée de 29 ans. Pour mieux entrer dans ce ménage, lesdits malfaiteurs se sont faits accompagnés d'une femme prénommée Jacqueline, voisine de la famille attaquée. Cette dernière aurait été utilisée pour appeler les victimes. Arrivés dans la maison, ils ont d'abord blessé Sophie et sa fille avec des machettes sur leurs têtes avant de demander de l'argent et des téléphones. Les malfaiteurs ont pris le large sans rien voler suite aux cris au secours des victimes. Soulignons que cette famille a été attaquée pour la 3<sup>ème</sup> fois. Le lendemain matin, aucune autorité locale n'est venue voir la famille des victimes alors qu'elles étaient au courant de l'attaque.

a mis en forme : Espace Après : 0 pt

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

## **II.2. Du contexte politique**

### **1- Des contributions forcées**

\*Le 6 janvier 2022, au chef-lieu de la province Muramvya, Cassilde Ndayisenga, DPE Muramvya, a tenu une réunion avec les directeurs communaux de l'enseignement et les directeurs des écoles fondamentales. Selon des sources sur place, tous les enseignants ont été obligés de donner une contribution mensuelle de 1.000 FBU durant 5 ans, dès le début de l'année 2022. Selon les mêmes sources, ces contributions sont destinées à l'achèvement des travaux de construction de la permanence provinciale du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, lors des autres réunions qui ont suivi au niveau des communes et des écoles à partir du 10 janvier 2022, il a été souligné que le contrevenant sera considéré comme un opposant au gouvernement du Burundi.

\*Le 8 janvier 2022, au chef-lieu de la commune Ntega, province Kirundo, l'administrateur communal, Pierre Claver Mbanzabugabo en collaboration avec Vincent Nzisabira, DCE ont tenu une réunion à l'endroit des fonctionnaires et des commerçants de toute la commune. Dans cette réunion, l'administrateur communal a décidé la collecte forcée de l'argent pour paiement mensuel des enseignants volontaires répartis dans différentes écoles de la commune. Selon des sources sur place, cette décision a été rejetée par tous les participants arguant que l'éducation doit être assurée par le

Gouvernement. L'administrateur a menacé les participants que quiconque n'adhère pas à cette décision n'aura pas droit aux services administratifs de cette commune.

### **2-Du refus de l'ouverture d'une permanence collinaire du parti CNL**

Selon nos sources, l'administrateur de la commune Isare de la province Bujumbura rurale, Gilbert Niyonkuru a refusé l'ouverture d'une permanence du parti CNL sur la colline Muberure dans la zone Benga en commune Isare, province Bujumbura rurale. Le du 10 janvier 2022, Jean Marie Ndimugahinga, représentant communal du parti CNL en commune Isare, province Bujumbura rural, a adressé une correspondance dont l'objet était l'ouverture d'une permanence dudit parti sur la colline Muberure dans la zone Benga mais Gilbert Niyonkuru, administrateur communal d'Isare lui a répondu qu'à la même date, une haute autorité effectuerait une visite sur cette même colline. En date du 16 janvier 2022, le représentant communal du parti CNL a reporté au 23 janvier 2022 la date d'ouverture au même endroit mais le 19 janvier 2022, cette autorité communale a indiqué que l'ouverture de cette permanence n'est pas possible tant que l'administration n'a pas encore visité cet emplacement.

### **II.3. Du contexte judiciaire.**

Au cours mois de janvier 2022, le nombre de personnes arrêtées arbitrairement et détenues illégalement par des Imbonerakure, des agents du SNR, des administratifs n'a cessé d'augmenter du jour au lendemain. Dans cette section, nous mettrons également en exergue les cas de personnes enlevées et/ou portées disparues.

#### **II.3.1. Des personnes arrêtées arbitrairement par des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs.**

D'innombrables personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement tout au long du mois de janvier 2022. *Quelques cas illustratifs :*

##### **2-1- D,un membre du CNDD-FDD arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba**

Le 4 janvier 2022, vers 6 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza lac, province Makamba, Jean Claude Kamariyagwe, cultivateur, âgé de 55 ans, membre du CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, une cartouche du fusil de type Kalachnikov a été retrouvée devant la maison de la victime. L'administration locale a renseigné la police de la position de Muyange qui est venue l'arrêter. La victime a été détenue au cachot du commissariat de police de Nyanza-Lac. Les membres de la famille et les voisins ont annoncé que c'est un montage fait pour pouvoir arrêter Jean Claude.

##### **2-2- D,uneD'une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza**

Le 14 janvier 2022, à la 10<sup>ème</sup> transversale, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Igor Mugisha a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces agents ont d'abord fouillé dans la maison des parents d'Igor Mugisha et ont arrêté ce dernier alors qu'aucun objet

compromettant n'a été trouvé dans cette maison. Igor a des liens familiaux avec Béatrice Nizigiyimana, une infirmière détenue au bureau du SNR depuis décembre 2021, accusée d'avoir commenté sur l'arrestation et la mort d'Augustin Matata, membre du parti CNL.

#### **4-3- D'une personne arrêtée en commune et province Rumonge**

Le 17 janvier 2022, au quartier Swahili, au chef-lieu de la commune et province Rumonge, *Samuel Manirakiza, enseignant à l'ECOFO Islamique*, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la police à Rumonge. Samuel a été accusé d'avoir diffusé un message audio critiquant l'organisation d'un test de niveau pour les enseignants. Dans cet enregistrement audio de 11 minutes, l'enseignant disait que ce test de niveau devrait concerner tous les fonctionnaires de l'Etat, si une fois il est donné, et cela à commencer par les hautes autorités du pays.

#### **5-4- De deux personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi**

Le 17 janvier 2022, sur la colline Gikombe, commune Shombo, province Karuzi, *le dénommé Bigirimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 35 ans*, originaire de cette colline et *Sylvestre Ndayizeye, membre du même parti, âgé de 28 ans*, originaire de la zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, ont été arrêtés par des policiers et incarcérés au cachot de la commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir endommagé un champ de patates douces appartenant à Déo Saganga. Bigirimana a donné son champ qui était exploité par Déo Saganga, membre du parti CNDD-FDD, comme location d'une année, à Sylvestre Ndayizeye et se sont convenus une somme de 60.000 FBU pour la saison A et B depuis le mois de septembre 2021. Après, Sylvestre a commencé son projet dès les premières pluies de la saison A mais Déo a porté plainte à la police contre Bigirimana et Sylvestre Ndayizeye. Les victimes ont nié qu'il n'y avait pas de cultures dans ce champ et que les délais d'exploitation avaient expiré.

#### **6-5- De six personnes arrêtées en commune et province Rutana**

Le 20 janvier 2022, vers midi, au chef-lieu de la province Rutana, le nommé *Kurumvune, âgé de 60 ans, ex -FAB en retraite, Joseph Niyungeko, le prénommé Dynamique et 3 autres personnes*, tous commissionnaires dans cette localité, ont été arrêtés lorsqu'ils participaient à une réunion convoquée par Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Selon des sources sur place, des policiers les ont conduits au cachot du poste de police de Rutana et ils les ont accusés de se rebeller contre la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité de commissionnaire. Selon les mêmes sources, le 22 janvier 2022, après avoir été auditionnés par un magistrat du parquet de Rutana, ces inculpés ont été transférés à la prison de Rutana.

#### **7-6- D'une personne arrêtée en commune et province Rutana**

Le 22 janvier 2022, vers 13 heures, sur la colline Gitaba, commune et province Rutana, le nommé *Nshimirimana, rabatteur aux arrêts-bus*, a été arrêté par des policiers sous l'ordre d'Olivier Nibitanga, Gouverneur de la province Rutana. Il a directement été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon des sources sur place, Nshimirimana a été accusé de violer la décision du Ministre de l'Intérieur interdisant l'activité des commissionnaires.



### **II.3.2. Des personnes enlevées et/ou portées disparues.**

#### **1-D'un membre du parti CNDD-FDD enlevé en commune Busoni et province Kirundo**

En date du 10 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Mururo, commune Busoni, province Kirundo, Sylvain Nsabindemyi, enseignant à l'ECOFO Rusarasi, membre du CNDD-FDD, aile du colonel prénommé Anastase, a été arrêté et embarqué par le responsable provincial du SNR dans un véhicule de type pick-up et a été conduit vers un endroit inconnu. Sa famille a cherché le lieu de sa détention sans le trouver.

#### **2-D'une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Le 12 janvier 2022, au poteau 35, sur la colline Mushasha II, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Alexis Ntaconayigize, âgé de 25 ans, pêcheur dans le lac Tanganyika, originaire de la même zone, a été enlevé par 2 Imbonerakure, les prénommés Alexis et Samson. Selon des sources sur place, Alexis a été appelé au téléphone par une personne non identifiée. A ce moment, Alexis a invité de se rencontrer au poteau 35 à Gatumba. Arrivé sur le lieu du rendez-vous, il a été arrêté par les 2 Imbonerakure. Une camionnette d'un agent du SNR, Athia Nduwimana est venue et Alexis a été forcé de monter dans la camionnette qui a roulé à toute vitesse. La famille a cherché la victime au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi mais en vain.

#### **3-D'un membre du parti CNL enlevé en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Le 14 janvier 2022, au quartier Kamesa, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Jean Paul Nzikoruriho, originaire de la colline Gisovu, zone Kiyenzi, de la même commune, membre du parti CNL, a été enlevé par 2 policiers qui se trouvaient dans une voiture camionnette aux vitres teintées. Selon des sources sur place, Jean Paul était en train de prendre un verre à côté du bar communément appelé Bonesha lorsqu'il a été enlevé. Ses proches ont cherché dans tous les cachots de la province de Bujumbura rural sans succès. Son téléphone mobile a été éteint quelques temps après son enlèvement.

#### **4-D'un militaire et d'un policier ex-PMPA enlevés en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

Le 15 janvier 2022, en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Lieutenant-colonel Egide Sogomba et OPC1 Rénovat Nsekahoruri, tous ex-PMPA issus du FNL aile d'Agathon Rwaswa, ont été enlevés dans des endroits différents par des agents du SNR à bord d'un véhicule appartenant à un agent du SNR, le prénommé Nathan. Selon des sources sur place, leurs familles les ont cherchés partout mais en vain.

**Bref, au cours du mois de janvier 2022, au moins 12 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement et 4 personnes ont été enlevées.**

#### ***II.4. Du contexte social***

Dans cette partie, nous allons nous appesantir sur la gestion du Covid-19 au Burundi.

Dans tout le pays, les centres de dépistage du Covid-19 reçoivent, du jour le jour, beaucoup de cas des personnes contaminées et la majorité de ces cas sont testés positifs. Cela dénote le manque de prise des mesures efficaces pour faire face à la pandémie : les mesures barrières comme le port des masques et la distanciation, ne sont pas suffisamment respectées. De plus, les personnes trouvées positives restent en contact avec les autres, ne sont pas confinées. Cela constitue un facteur de contamination.

La vaccination contre le Covid-19 continue mais les personnes qui vont recevoir ce vaccin restent peu nombreuses. Cela étant, les autorités burundaises ont accepté l'entrée de ce vaccin dans le pays mais ont décliné leur responsabilité en ce qui concerne ses conséquences présumées.

\*\*\*\*\*

### **III. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE DE L'HOMME**

#### **III.1. Présentation générale**

Cette partie traite des cas d'atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de personnes tuées et blessées. En effet, au cours du mois de janvier 2022, des cas de personnes tuées n'ont cessé de se multiplier et cela, avec une allure très inquiétante. Ainsi, au fil des jours, des vies humaines disparaissent sans que des enquêtes soient menées en vue d'identifier les auteurs des forfaits afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

Les cas de personnes tuées sont dominés par des cadavres retrouvés dans des lieux diversifiés, lesquels cas sont surtout attribués par la population, aux Imbonerakure et aux agents du SNR. *Voici certains cas illustratifs :*

##### **1- Une personne tuée en commune Bweru, province Ruyigi**

*Dans la nuit du 2 au 3 janvier 2022, sur la colline Caga, zone Kayongozi, commune Bweru, province Ruyigi, Gabriel Nyawenda, âgé de 68 ans, habitant de cette colline, a été tué poignardé au niveau de la poitrine par des gens non identifiés munis d'armes blanches. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs ont fait irruption dans la maison et l'ont poignardé. Le mobile de cet assassinat n'a pas été connu.*

##### **2- Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana.**

*Le 3 janvier 2022, sur la sous-colline Gasunu, colline et zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, le corps sans vie du nommé Nikora, cultivateur, âgé de 65 ans, a été retrouvé non loin de son domicile. Le corps a été retrouvé égorgé à l'aide d'un couteau par des gens non identifiés. Il avait été vu la nuit au centre communément appelé "Kurubaho".*

##### **3- Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro**

*Dans la nuit du 3 janvier 2022, vers 21 heures, sur la sous-colline Nyabibugu, colline Bugera, commune Ndava, province Mwaro, Prosper Kubwimana alias Toto âgé de 39 ans a été tué par des sentinelles. Selon Dominique Hakizimana, Commissaire provincial de police à Mwaro, cet homme a été blessé mortellement par des sentinelles qui l'accusaient d'être en train de voler dans des champs de pommes de terre. Selon la même source, cet homme avait déjà récolté une certaine quantité de pommes de terre et a tenté de résister avec une arme blanche à ces veilleurs qui l'arrêtaient. La même source a indiqué qu'une personne a été arrêtée par des policiers pour des raisons d'enquête. L'administrateur communal appelle la population à ne pas se faire justice, plutôt d'attraper des voleurs et les remettre aux instances habilitées.*

#### **4- Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Le 3 janvier 2022, vers 10 heures, au quartier Gikungu rural, zone Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, le corps sans vie en état de décomposition d'*Eugénie Ntakirutimana, âgée de 67 ans, praticienne en pédicure médicale, en réflexologie et le yoga*, originaire de la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, a été retrouvé dans une douche d'une chambre de l'Hôtel Porta Sion. La victime résidait en Belgique et était venue en visite au Burundi depuis le 12 décembre 2021. Ses bras et ses jambes étaient ligotés à l'aide d'une corde de tissu et sa tête était emballée dans un tissu. Les fenêtres et la porte de la chambre étaient hermétiquement fermées, ses affaires étaient éparpillées dans la chambre et ses valises étaient ouvertes. La victime a été vue pour la dernière fois dans le jardin de cet hôtel, en date du 31 décembre 2021, vers 22 heures, par des travailleurs dudit hôtel. La police de protection civile accompagnée par la famille de la victime a conduit le corps de la victime à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Selon nos sources, 6 agents de cet hôtel ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

#### **5- Un Imbonerakure tué en commune Buganda, province Cibitoke**

Le 3 janvier 2022, vers 17 heures, sur la 2<sup>ème</sup> transversale, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, *Timothée Niyonkuru, âgé de 50 ans*, membre de la milice Imbonerakure, a été tué poignardé par Ignace Butoyi, lui aussi membre de cette même milice et il est mort sur champ. Selon nos sources sur place, la cause de cette mort était liée à une querelle survenue pendant le partage de l'argent volé aux personnes qui traversaient la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC pendant la nuit., Ces Imbonerakure font partie d'un groupe de bandits à main armée qui circulent pendant la nuit au bord de la rivière Rusizi. L'auteur de ce meurtre a été arrêté juste après les faits par des militaires de la position de Ruhagarika et conduit au cachot du poste de police de la commune Buganda.

#### **8-6- Un corps sans vie retrouvé en commune Mabanda, province Makamba**

Le 4 janvier 2022, le matin, sur la sous colline Mushwabure, colline Ruvuga, commune Mabanda, province Makamba, le corps sans vie d'un *jeune homme non identifié* a été retrouvé sur cette sous colline. Selon des sources sur place, la victime a été tuée égorgée et jetée, à cet endroit, par des gens non identifiés. Les autorités administratives et policières se sont rendues sur le lieu du drame pour faire le constat. Elles ont directement conduit ce cadavre à la morgue d'un des CDS de Mabanda avant de procéder à son inhumation en date du 5 janvier 2022, dans l'avant midi.

#### **9-7- Une personne tuée en commune Giteranyi, province Muyinga**

Le 7 janvier 2022, vers 12 heures, sur la colline Rugese, commune Giteranyi, province Muyinga, Ezéchiel Miburo a été tué décapité par Juvénal Minani à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par l'auteur dans un marais appelé Nakibira-Ruyomberero en le trompant qu'il allait voir son épouse qui était partie au champ avec l'argent que Juvénal devait à Ezéchiel. Juvénal avait caché la machette dans ses habits et a commis ce meurtre en complicité avec Bizimana, frère de

Juvéna. Selon les mêmes sources, Juvéna Minani, son épouse et le frère de Bizimana ont été arrêtés par la police et détenu au commissariat communal de Giteranyi.

#### **10-8- Un corps sans vie retrouvé en commune Bugarama, province Rumonge**

Le 9 janvier 2022, le matin, en commune Bugarama, province Rumonge, un corps sans vie de Jérémie Ntahnca a été retrouvé dans le boisement de Gahuni, sur la colline Kayombe en zone et commune Bugarama. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures montrant qu'il a été assassiné. Les présumés auteurs et le motif de cet assassinat ne sont pas connus.

a mis en forme : Interligne : simple

#### **11-9- Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba**

Le 9 janvier 2022, vers 6 heures, en commune Kibago, province Makamba, le corps sans vie de Wilson Bukuru, âgé d'environ 40 ans, a été retrouvé sur la colline Nyarubanga de cette commune. Ce corps de la victime était suspendu sur un arbre à l'aide d'une corde dans sa propriété.

La victime vivait en parfaite harmonie avec sa famille et son entourage. Les enquêtes ont directement débuté en vue d'identifier les auteurs de ce meurtre.

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

a mis en forme : Interligne : simple

#### **12-10- Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro**

Le 9 janvier 2022, vers 13 heures, dans la rivière Kayokwe séparant les communes Kayokwe et Gisozi, province Mwaro, le corps sans vie de Vianney Manirakiza alias Kanyana, âgé de 25 ans, a été retrouvé par des enfants qui allaient puiser de l'eau. Selon des sources sur place, les pièces d'identité trouvées sur lui indiquent que Vianney Manirakiza est originaire de la colline Mwuya de la commune Mugongo-Manga en province Bujumbura rural. Il étudiait à l'ESO Bururi. Selon des autorités administratives et policières de la commune Kayokwe, cet homme a été victime d'une noyade. Cependant, les habitants de cette localité ont fait savoir que Vianney Manirakiza a été tué étranglé car, selon eux, sur le cou de la victime se trouvaient des traces.

a mis en forme : Interligne : simple

#### **13-11- Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Matana, province Bururi**

Le 9 janvier 2022, au centre de la commune Matana, province Bururi, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la cour intérieure de l'hôpital Matana par des travailleurs de cet hôpital. Selon des sources sur place, ce nouveau-né a été conduit à la morgue de cet hôpital. Selon les mêmes sources, aucun signe ne montrait qu'il a été tué. Les mêmes sources ont indiqué que ce corps sans vie a été enterré par la police de Matana en collaboration avec l'administration communale le 16 janvier 2022.

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

#### **14-12- Un nouveau-né tué en commune Butihinda, province Muyinga**

Le 9 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, un nouveau-né a été égorgé par sa mère, Sylvie Miburo, veuve âgée 31 ans. Selon l'administrateur communal de Butihinda, Révocat Ruberandinzi qui a été sur les lieux, la mère a par après enterré son bébé dans une bananeraie non loin de son domicile. Sylvie Miburo a été arrêtée par la police et conduite au cachot du commissariat communal à Kamaramagambo dans la même

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

commune. La police de la protection civile a procédé, le 11 janvier 2022, à l'exhumation du bébé pour procéder à un enterrement digne.

#### **15-13- Sept militaires tués au centre de formation commando en province Gitega**

Le 12 janvier 2022, la formation commando au centre d'entraînement de Gitega a repris après 2 semaines de suspension. Cela était dû aux traitements cruels à l'égard des militaires suivant la formation. Selon nos sources sur place, 7 militaires candidats commando sont morts suite aux séances de bastonnades orchestrées par leurs instructeurs. Le Capitaine Baryana, commandant instructeur est responsable de ces cas de décès notamment en privant les candidats de nourriture alors qu'ils continuaient de faire beaucoup d'exercices physiques et le fait de leur avoir porté des coups au niveau de la tête. A ces 7 candidats commando s'est ajouté un des instructeurs et les autres ont été hospitalisés. Selon les mêmes sources, les familles des victimes ont été informées que les leurs sont morts suite à la Covid-19. Le Capitaine Baryana a été transféré vers un autre bataillon qui n'a pas été connu.

#### **16-14- Une personne tuée en commune Giteranyi, province Muyinga**

Le 13 janvier 2022, Juvénal Minani, originaire de la colline Rugese, zone et commune Giteranyi, province Muyinga est mort dans l'après-midi au cachot de la PJ Muyinga. Il avait été transféré, dans la soirée du 12 janvier 2022, du cachot du commissariat communal de Giteranyi vers Muyinga, sur injonction du gouverneur de la province, Jean Claude Barutwanayo. Des sources sur place rapportent que Juvénal M. avait été arrêté en date du 7 janvier 2022, accusé d'avoir décapité à la machette Ezéchiel Miburo, âgé de 31 ans, commerçant résidant sur la colline Mukoni, zone Mugano en commune Giteranyi à qui il devait une somme de 260.000 FBU. Les mêmes sources ajoutent que Juvénal Minani est mort suite à la torture lui infligée par l'escorte du responsable provincial du SNR, Olivier Tuyisenge. Le corps de la victime présentait des blessures au niveau de la tête et les bras étaient enflés. Il y avait également du sang sur le lieu de la découverte du corps.

#### **17-15- Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro**

Le 14 janvier 2022, vers 6 heures, zone Mwaro, commune Kayokwe, province Mwaro, le corps sans vie de Richard Nibona, âgé de 27 ans, marié et père de 4 enfants a été retrouvé sur la colline Maramvya. Selon nos sources sur place, le corps de la victime présentait beaucoup de blessures et des signes d'étranglement et sa langue était coupée. Le corps a été trouvé sur la route menant à l'ITAB Kirika près des antennes Léo et Lumitel et à 100 mètres du cabaret nommé « chez Claude » où il était la veille vers 19 heures. Deux personnes, le prénommé Claude, propriétaire du cabaret et Eric Binobagira, qui était en conflit foncier avec la victime ont été arrêtées par la police et conduits au cachot du commissariat de police à Kayokwe pour des enquêtes.

#### **18-16- Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo**

Le 16 janvier 2022, sur la colline Nyakivumu, commune et province Cankuzo, le corps sans vie en état de décomposition de Daniel Nkeshimana, a été retrouvé. Selon des sources sur place, 2 mois avant, il

avait quitté le domicile de son fils, Gérard Nkeshimana, au centre urbain de Cankuzo et avait disparu. Il souffrait d'une maladie mentale. Selon les mêmes sources, ces restes ont été collectés et conduits à la morgue de l'hôpital Cankuzo.

#### **20-17- Un corps sans vie retrouvé en commune Bisoro, province Mwaro**

Le 17 janvier 2022, le matin, sur la colline Kivoga, zone Rorero, commune Bisoro, province Mwaro, un corps sans vie de *Michel Havyarimana, guérisseur traditionnel*, a été retrouvé dans un chemin menant vers chez lui. Selon des sources sur place, il avait du sang sur ses habits et au niveau du nez. Selon les mêmes sources, 3 personnes qui étaient avec lui, la veille, dans une buvette, ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

#### **21-18- Six corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke**

Le 17 janvier 2022, sur la 4<sup>ème</sup> transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, 6 corps sans vie emballés dans des sacs ont été retrouvés par des agriculteurs qui se rendaient aux champs se trouvant au bord de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC. Ces corps sans vie étaient transportés par un groupe de militaires burundais et des congolais en provenance de la RDC à bord d'un véhicule militaire du 112<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie de Cibitoke et ces militaires ont pris la direction de la RN 5 vers Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ces corps sans vie étaient ceux de militaires burundais tués lors des affrontements dans les localités de la RDC entre ces derniers et des groupes armés non identifiés en collaboration avec des rebelles congolais.

#### **22-19- Un corps sans vie retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 17 janvier 2022, vers 10 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, le corps sans vie d'Emmanuel Ndayisenga, âgé de 35 ans, a été retrouvé au salon de la maison familiale, pendu à une corde fixée sur une perche de la charpente. Sa mère et ses 2 sœurs étaient au champ. Selon nos sources, le 15 janvier 2022, Emmanuel avait volé une chèvre de sa mère et l'avait vendue mais sa mère avait récupéré l'argent. Le corps sans vie d'Emmanuel a été enterré par sa famille et ses voisins, en date du 18 janvier 2022.

#### **23-20- Une personne tuée en commune et province Gitega**

Dans la nuit du 18 au 19 janvier 2022, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, *Fulgence Niyonkuru alias MTM, âgé de 39 ans, rabatteur de bus*, originaire du quartier Nyamugari de la ville de Gitega, a été tué dans une chambre d'hôtel appelé « Shawala's Guest House » par des personnes non identifiées. Selon des sources sur place, les occupants de l'hôtel ont entendu Fulgence crier au secours dans sa chambre et quand ils ont défoncé la porte, ils l'ont trouvé mort. Selon les mêmes sources, la police de la protection civile est arrivée sur les lieux pour le constat. Le corps de la victime a été évacué

de cette chambre, le lendemain, et conduit vers la morgue de l'Hôpital de Gitega. La victime logeait dans cet hôtel depuis le 6 janvier 2022 car elle craignait pour sa sécurité suite à des conflits familiaux.

#### **24-21- Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Le 19 janvier 2022, vers 12 heures, sur la sous-colline Businde, colline 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, *Diomède Kwizera, âgé de 31 ans, maçon*, originaire de la colline Kwigere, commune Isare de la même province, a été tué par un groupe d'Imbonerakure dirigé par leur chef collinaire, Léon alias Kanefu. Selon des sources sur place, Diomède était avec d'autres maçons au chantier en train de construire une maison et ils ont vu un groupe d'Imbonerakure qui s'approchait du chantier. Ce groupe s'est attaqué à tous ceux qui étaient sur le chantier et Diomède a été tabassé à mort. Le patron du chantier était en conflit avec ce chef des Imbonerakure parce qu'il ne lui avait pas donné de l'argent pour avoir l'autorisation de construire cette maison. En date du 21 janvier 2022, Léon a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya.

#### **25-22- Un corps sans vie d'un policier retrouvé en commune Itaba, province Gitega**

Le 20 janvier 2022, en zone Gihamagara, commune Itaba, province Gitega, le corps sans vie de *BPC2 Pierre Minani, chargé de la logistique au commissariat de police* en commune Itaba, province Gitega, a été retrouvé sur la colline Kibogoye de cette zone. Selon des sources sur place, ce policier a été tué à coups de machettes par des personnes non identifiées et sa tête était couverte de sang et le visage défiguré. Les assassins lui ont volé sa moto. La victime avait des conflits qui l'opposaient avec certains commerçants qu'elle accusait de pratiquer un commerce frauduleux. Pour des raisons d'enquête, 5 personnes dont le propriétaire d'un bar, son employé ainsi que l'épouse du directeur communal de l'enseignement à Itaba ont été arrêtées.

#### **26-23- Une personne morte en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Le 21 janvier 2022, vers 20 heures, tout près du bar chez Marango, au quartier IV de la zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, *Ella Carlène Nishimwe, âgée de 21 ans, étudiante dans l'une des Universités de Bujumbura Mairie*, a été tuée dans un accident de voiture non identifiée. Selon des sources, la victime est la fille d'Augustin Matata, membre du parti CNL, tué suite aux actes de torture lui infligés par un agent du SNR du nom de Gérard Ndayisenga.

#### **27-24- Une personne morte en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Le 22 janvier 2022, le soir, dans un bar situé au quartier Kabondo, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, *Arnaud Mfuranzima* a été fusillé par 2 hommes armés. Selon des sources sur place, il a été ciblé au moment où il partageait un verre de bière avec ses amis. Selon les mêmes sources, il a vite été transporté à Kira Hospital où il a rendu son âme dans la nuit du 23 janvier 2022.

#### **28-25- Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke**

Le 25 janvier 2022, en zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, *Claude Bizimana* a été tué par la population de la localité. Selon des sources sur place, des habitants l'ont pris en flagrant délit de

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

a mis en forme : Espace Après : 0 pt

a mis en forme : Espace Après : 0 pt, Interligne : simple

vol de bétail. Ils l'ont tabassé à mort. L'administration locale a conseillé de ne pas se faire la justice mais plutôt de recourir aux instances judiciaires habilitées.

**30-26- Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Le 26 janvier 2022, sur la colline Munyika<sup>1</sup>, commune Rugombo, province Cibitoke, Côme Mpawenayo a été tué par des veilleurs. D'après des sources sur place, Côme a été attrapé en flagrant délit de vol dans un champ de maïs. Il a été battu à mort par des veilleurs.

**31-27- Une personne tuée en commune Buganda, Province Cibitoke**

Le 26 janvier 2022, au chef-lieu de la commune Buganda en province Cibitoke, Etienne Niyonkuru a été tué. D'après des sources sur place, Etienne a été assassiné par des habitants de la localité au moment où il était en train de voler dans un ménage. Il a été battu à mort.

**32-28- Une personne tuée en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

Le 27 janvier 2022 vers 20 heures, tout près d'un bar appelé « Iwabo w'abasigaye », à la 12ème avenue, quartier Twinyoni de la zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un homme non identifié a été tué par balle par des hommes non identifiés armés de fusils.

**33-29- Une personne tuée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Le 27 janvier 2022 vers 22 heures, au quartier 6 de la zone de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Claude Bakunduwukize, originaire de la commune et province Gitega a été tué par balle par un militaire. Selon nos sources sur place, le jour du forfait, le militaire a vu Claude avec son ami, tous voleurs, en train de voler dans un sac d'une dame qui rentrait chez elle. Les deux seraient des voleurs de téléphones qui circulaient pendant la nuit.

**34-30- Deux personnes tués en commune Rusaka, province Mwaro**

Le 28 janvier 2022, au quartier Gitwa, commune Rusaka, province Mwaro, Pacifique Ndayishimiye et Dieudonné Ndayizeye sont morts. Un militaire du nom de Dieudonné Ndayizeye a tiré à bout portant trois coups de feu sur Pacifique Ndayishimiye, commerçant et il est mort sur le champ. Réalisant le drame qu'il venait de causer, le militaire a ouvert le feu sur lui-même et est mort, lui aussi, sur le champ. Selon nos sources, la cause du forfait est un malentendu entre le commerçant et le militaire venu courtiser, pendant les heures de service, une jeune fille qui travaillait au restaurant du commerçant Pacifique Ndayishimiye. Les mêmes sources ont indiqué que Dieudonné assurait la sécurité de la résidence du Vice-Président de la République Prosper Bazombanza situé au chef-lieu de la province Mwaro.

**35-31- Un enfant tué en commune Kiganda, province Cankuzo**

Le 30 janvier 2022, dans la réserve naturelle de la Ruvubu, en commune Kigamba, province Cankuzo, 2 hommes ont été appréhendés en possession d'un corps sans vie d'un enfant albinos de 5 ans prénommé Abdoul. Selon nos sources, les parents de la victime habitaient en zone Kinama de la commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Selon ses parents, l'enfant a disparu le 29 Janvier 2022. Il aurait été tué en mairie de Bujumbura puis son corps conduit en province Cankuzo.

**36-32- Une personne retrouvée morte en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Le 30 janvier 2022, sur la colline Buhomba de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, la prénommée Jacqueline a été découverte sans vie. La défunte habitait à la 15ème avenue de la zone Maramvya de cette même commune. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des signes montrant qu'elle avait été étranglée.

**Bref et sans être exhaustif, au moins 43 personnes ont été tuées et 15 autres blessées au cours du mois de janvier 2022**

**III.2. Tableau synthèse de la répartition des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique des personnes par province et par catégories d'auteurs.**

Catégories d'auteurs Localité	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Totaux	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Bujumbura Mairie	1	0	0	0	0	1	0	0	4	1	5	2
Bujumbura Rurale	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Bururi	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Cankuzo	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Cibitoke	0	0	0	0	4	0	0	0	6	0	10	0
Gitega	7	0	0	0	0	0	0	0	2	0	9	0
Karusi	0	0	0	0	0	4	0	0	1	1	1	5
Kayanza	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Kirundo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Makamba	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	2	1
Muramvya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Muyinga	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3	0

Mwaro	2	0	0	0	1	0	0	0	3	0	6	0
Ngozi	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Rumonge	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Rutana	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1
Ruyigi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
<b>Totaux</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>43</b>	<b>15</b>

\*\*\*\*\*

#### **IV. DES CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENTS INHUMAINS, CRUELS ET DEGRADANTS.**

Au cours du mois de janvier 2022, plusieurs cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants ont été identifiés dans plusieurs localités du pays. La plupart de ces actes ne sont pas identifiés car ils sont commis dans des cachots clandestins installés par les responsables du SNR dans différentes localités du pays et au siège en Mairie de Bujumbura.

Voici des quelques cas illustratifs de cette barbarie humaine :

##### **1- Un enfant torturé en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

Le 10 janvier 2022, vers 9 heures, sur la colline Buhoro, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Jones Ngabirano, âgé de 15 ans, a été tabassé par des Imbonerakure Jean Marie, Oscar, Prosper, Sophonie et Nyabenda. Selon des sources sur place, avant d'être tabassé, Ngabirano a été ligoté de 9 heures jusqu'à 17 heures et présentait des blessures sur ses bras. Il a été accusé d'avoir volé une somme de 100.000 FBU chez Jean Marie. Les auteurs de torture ont été arrêtés puis conduits au poste de police de la commune Mugongo-Manga et la victime a été conduite au CDS Rwibaga se trouvant dans la même commune.

##### **2- Un membre du parti CNL torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Le 11 janvier 2022, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Charles, membre du parti CNL, âgé de 40 ans, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef appelé Kiyembe et le chef de colline, Cyprien Hategekimana. Ces Imbonerakure l'ont ligoté les bras au dos avec une corde toute la nuit jusqu'à 6 heures 30 minutes. L'origine de ces mauvais traitements est que Charles avait battu une femme nommée Niyonzima, âgée de 37 ans, l'accusant d'avoir utilisé une somme de 20.000 FBU qu'il lui avait confié pour la conserver. Charles a également été accusé d'avoir injurié le chef de colline quand il est venu intervenir.

##### **3- Une femme torturée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

Le 13 janvier 2022, au centre-ville de Bujumbura, à la route entre Piazza et l'ancien marché centrale de Bujumbura, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, *Géneviève Ntihakose*, originaire du quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie a été malmenée par des policiers dont Keza et Shirira, accusée de vendre des fruits dans un lieu interdit. Selon des sources sur place, ces policiers ont renversé les fruits qu'elle vendait et l'ont roué de coups. La victime a été emprisonnée au cachot du poste de police de la zone Rohero et a été relâchée à la suite de l'intervention de l'administrateur de la commune Mukaza, Rénovat Sindayihebura.

\*\*\*\*\*

## **VI.V. DES CAS DE VSBG**

Au Burundi, la loi qui réprime les VSBG en général et le viol en particulier a été promulguée depuis 2016 mais ses résultats ne sont pas palpables malgré la sensibilisation qui se fait ici et là à travers tout le pays. Cela étant dit, des enfants, des femmes et des hommes continuent à subir ces actes ignobles, souvent sous la couverture des autorités administratives qui sont corrompues et qui n'hésitent pas à tremper dans les règlements à l'amiable entre auteur et victime alors que cela est puni par la même loi. Et si ce n'est pas le règlement à l'amiable, ces autorités corrompues aident souvent les auteurs à fuir en toute quiétude. Suite à cela, seuls quelques présumés auteurs sont arrêtés.

*Ces quelques cas sont illustratifs :*

### **1- Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, *Joselyne Ciza*, âgée de 36 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé par son mari Star Niyonkuru, âgé de 40 ans, membre de la milice Imbonerakure, travaillant dans une association dénommée Moisson pour le Christ. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que Star Niyonkuru est rentré à la maison après 3 jours sans rentrer chez lui et quand sa femme lui a demandé où il était durant ces jours. Les voisins membres de la milice Imbonerakure ont appelé un agent du SNR provincial surnommé Nono pour aider ladite femme qui ne cessait de crier au secours. A ce moment, Star Niyonkuru a injurié cet agent qui a, par après, ordonné à la police de le conduire au cachot tandis que cette victime a été conduite au CDS Buhiga pour des soins médicaux.

### **2- Une femme battue en commune et province Kayanza**

Le 3 janvier 2022, sur la colline Bubezi, commune et province Kayanza, *Capitoline Nyankobwa*, une sexagénaire, a été battue par son mari, Aloys Ndabadugaritse, septuagénaire. Selon des sources sur place, Capitoline a été battue par son mari en complicité avec sa fille Geneviève Ndayishimiye jusqu'à saigner au niveau des narines. La victime a passé 2 semaines à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux.

### **3- Une fillette violée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

Le 3 janvier 2022, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, *E.I.*, âgée de 6 ans, a été violée par son voisin Ramadhan Habiyambere, âgé de 47 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été appelée par Ramadhan dans sa maison puis il lui a donné 200 FBU avant de commettre l'acte. L'auteur du viol serait porteur du VIH/SIDA et est en séparation avec sa femme depuis quelques mois. La victime a été conduite au centre intégré sis au 522<sup>ème</sup> bataillon commando de Nyanza-lac pour une assistance psychologique et médicale tandis que le violeur n'a pas été inquiété.

#### **4- Une fille violée en commune Busiga, province Ngozi**

Le 4 janvier 2022, sur la sous-colline Nkaka, colline Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, D.N., âgée de 17 ans, élève à l'ECOFO Makombe en 9<sup>ème</sup> année, a été violée par John Hategekimana, chef-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau de la commune Busiga. Selon des sources sur place, la victime venait de rendre visite à son ami à Manga, commune Kabarore et a croisé John Hategekimana sur la sous colline Nkaka, dans un boisement près de chez elle. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux. L'auteur du viol, quant à lui, a été arrêté et conduit au cachot de la PJ Ngozi le 9 janvier 2022.

#### **5- Une fille violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

Le 13 janvier 2022, vers 11 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, A.K., âgée de 17 ans, élève au lycée communal Gasereka, originaire de la colline Bugwana, zone Ntunda de la commune Gitaramuka de la même province a été trouvée dans la maison du prénommé Elie, Imbonerakure, âgé de 24 ans. Selon des sources sur place, Elie avait renvoyé sa femme un mois auparavant et en date du 12 janvier 2022, vers 19 heures, il a emmené cette jeune fille chez lui. Les parents de la fille avaient cherché partout croyant que leur fille avait disparu parce qu'elle n'était pas rentrée de l'école et ceux qui l'ont vue avec cet Imbonerakure leur ont dit qu'ils les ont vu vers Muyange. Les parents de la fille ont alerté les autorités collinaires de Muyange pour faire des enquêtes et le lendemain, vers 10 heures, ils ont eu des informations que l'un des Imbonerakure avait eu une nouvelle femme. Ils ont trouvé la jeune fille dans la maison de cet Imbonerakure et ont appelé la police. Les mêmes sources ont indiqué qu'Elie a été arrêté par des policiers et placé en garde à vue au cachot de la commune Bugenyuzi.

#### **6- Une femme battue en commune et province Rutana**

Le 14 janvier 2022, vers 19 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Violette Manirakiza a été battue et renvoyée chez ses parents par son mari Claude Niragira l'accusant d'entretenir des relations extraconjugales. Selon des sources sur place, Claude a renvoyé son épouse puisqu'il avait l'intention de se remarier à une autre femme.

#### **7- Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi**

Le 21 janvier 2022, vers 20 heures, sur la colline Rabiro, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Marie Justine Ndirabika, âgée de 27 ans, a été battue et blessée au niveau du visage par son mari, Floris Irakoze, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans. Selon des sources place, après avoir tabassé sa femme, Floris est allé chercher le nommé Mudehe, âgé de 19 ans, membre du même parti. Arrivé chez lui, il l'a trouvé à la maison et s'est mis à le tabasser avec une matraque. Il l'a laissé dans un état critique. Selon les mêmes sources, Floris avait aperçu Mudehe avec Marie Justine Ndirabika. Floris Irakoze s'est imaginé que Mudehe venait de faire des relations sexuelles avec sa femme. Après, Floris Irakoze a pris le large et la police l'a cherché sans succès.

**8- Une fille violée en commune et province Bubanza**

Le 31 janvier 2022 aux environs de 13 heures, sur la colline Ngara en commune et province Bubanza, E.G.K. âgée de 14 ans, a été violée par un certain Révérien Irankunda, chômeur finaliste des humanités générales. Selon E.G.K, elle a été conduite, par force, dans la maison du délinquant où le viol a été commis. Après le forfait, le violeur a été arrêté et conduit au cachot du Commissariat Provincial de la Police à Bubanza. Le lendemain matin, la victime a été acheminée, par ses parents, au Centre Seruka pour les soins de santé et la prévention de la grossesse non désirée et le Sida.

\*\*\*\*\*

## VII.VI. DE LA SITUATION CARCERALE AU BURUNDI

Le tableau ci – dessous donne la situation carcérale au 1<sup>er</sup> février 2021

Prison	Capacité d'accueil	Population pénitentiaire	Nombre de prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			H	F	H	F	G	F	G	F			G	F	
Bubanza	100	524	220	23	265	16							6	4	262,00%
Bururi	250	245	112	16	105	12							1	2	98,00%
Gitega	400	1290	477	50	700	63							7	8	322,50%
Mpimba	800	4494	2 902	191	1 353	48							17	14	561,75%
Muramvya	100	684	390	35	253	6							4	4	684,00%
Muyinga	300	492	152	13	302	25								3	164,00%
Ngozi (F)	250	197		79		93		4		21			11	16	78,80%
Ngozi (H)	400	1797	843		954										449,25%
Rumonge	800	1136	345	15	756	20							2	3	142,00%
Rutana	350	554	220	9	306	19							1		158,29%
Ruyigi	300	912	326	32	516	38							4	4	304,00%
CMCL Ruyigi	72	73					20		53						101,39%
CMCL Rumonge	72	62					12		50						86,11%
<b>TOTAUX</b>	<b>4 194</b>	<b>12 460</b>	<b>5 987</b>	<b>463</b>	<b>5 510</b>	<b>340</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>103</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53</b>	<b>58</b>	<b>290,17%</b>
			<b>5 987+463=6450</b>		<b>5 510+340=5850</b>		<b>32+4=36</b>		<b>103+21=124</b>				<b>53+58=111</b>		

La population pénitentiaire est de 12 460 détenus + 111 nourrissons = 12 571

Le total des prévenus est de 6 450 adultes + 36 mineurs = 6 486

Le total des condamnés est de 5 850 adultes + 124 mineurs = 5 974

Le monitoring des violations des droits des personnes détenues au cours du mois de janvier 2022 complété par le tableau de la situation carcérale présentée ci-dessus montre que la surpopulation reste alarmante malgré une légère diminution au niveau des effectifs par rapport aux mois de fin d'année 2021. Le tableau ci-dessous le montre clairement :

**Tableau comparé des effectifs de 3 mois écoulés**

Catégories Mois	Population pénitentiaire	Prévenus	Condamnés
Novembre 2021	13.002	6.555	6.323
Décembre 2021	13.138	6.964	6.038
Janvier 2022	12.571	6.486	5.974

Nous pensons que cette réduction des effectifs au niveau de la population pénitentiaire est due à un certain nombre de jugements qui ont été exécutés pendant ce mois de janvier 2022. Ainsi, les prisonniers qui ont été jugés non coupables ont été relaxés. Nous attendons également la mise en exécution de la mesure de grâce décrétée par le Président Ndayishimiye Evariste à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an 2022 au peuple burundais, laquelle grâce devrait avoir pour effets une baisse sensible des effectifs de détenus et partant, un agrandissement de l'espace vital.

\*\*\*\*\*

## **VIII.VII. CONCLUSION.**

A la fin du présent rapport, APRODH note avec beaucoup de regrets que des cas de violations des droits de l'homme sont monnaie courante au Burundi alors que le gouvernement actuel n'agit pas efficacement pour identifier les auteurs et les sanctionner conformément à la loi, auquel cas, la répression de tels actes servirait de préventif contre les nouveaux crimes. Notre constat amer est que des cas de personnes tuées, d'arrestations arbitraires suivis de détentions illégales, de personnes enlevées et/ou portées disparues, de torture, de VSBG en général et de viol en particulier sont commis de jour comme de nuit dans un pays régis par des lois claires, au moment où les autorités habilitées ne semblent pas être préoccupées par la situation, au point de laisser penser à un silence complice de leur part.

Tenez : au cours de ce mois de janvier 2022, au moins 43 personnes ont été tuées, au moins 15 personnes ont été blessées dans des attaques des personnes à mains armées et dans des exactions des Imbonerakure, au moins 12 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement, au moins 4 personnes ont été enlevées, au moins 3 personnes ont subi des actes de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants et au moins 7 ont été victimes de VSBG.

Au vu de cette situation des droits de l'homme qui se détériore au jour le jour dans tout le pays et soucieuse de voir la situation des droits humains redressée, l'APRODH lance une fois de plus, un cri d'alarme et recommande ce qui suit :

- **Au gouvernement du Burundi**

- ✓ Prendre des mesures appropriées pour arrêter les violations des droits humains de quelques natures que ce soit,
- ✓ Mener des enquêtes rapides et concluantes pour identifier les auteurs des violations des droits humains afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi,
- ✓ Se départir des arrestations arbitraires et des détentions illégales en vue du désengorgement des établissements pénitentiaires du Burundi.

- **A l'EAC, à l'Union Africaine et aux Nations Unies**

- ✓ Prendre des mesures qui s'imposent pour contraindre le Burundi à respecter les droits humains et d'accepter un dialogue inclusif avec toutes les parties prenantes.

- **A la population**

- ✓ Rester sereine et unie, maintenir la cohabitation pacifique et vaquer aux activités de développement et tourner le dos aux manipulations politiciennes.

FIN \*\*\*\*\* FIN \*\*\*\*\* FIN

**a mis en forme** : Centré, Espace Après : 8 pt, Ne pas ajouter d'espace entre les paragraphes du même style, Interligne : 1,5 ligne, Motif : Transparente (Blanc)